



Communiqué de presse

Le Conseil cantonal de sécurité prend des orientations dans le cadre de la police coordonnée

Dans l'optique de renforcer les collaborations entre les polices vaudoises, le Conseil cantonal de sécurité a décidé de poursuivre les rapports de coordination opérationnelle, d'étudier l'engagement de toutes les patrouilles via la Centrale vaudoise de police (CVP) ou encore de développer la formation continue commune. Les patrouilles mixtes seront, en revanche, suspendues dès le 1^{er} mai 2023.

Durant ces trois dernières années, de nombreux projets et évolutions ont démontré la volonté commune de renforcer la collaboration entre les polices et de faire évoluer la police coordonnée. La réunification des centrales 117, le renouvellement et l'harmonisation de l'outil informatique des Polices vaudoises (projet Odyssée), la gestion commune des diverses crises (pandémie, pénurie d'énergie) ainsi que la mise en place d'une cellule de projets pour accompagner ces évolutions en sont quelques exemples.

Près d'une année après la levée du plan ORCA déclenché lors de la pandémie de Covid-19 et au moment de tirer un premier bilan, cette collaboration apparaît comme une plus-value pour la population vaudoise. Dans l'optique de poursuivre cette dynamique positive d'évolution au sein de l'organisation policière vaudoise, sa gouvernance a décidé, en accord avec tous les partenaires, de procéder aux actions suivantes :

- Conserver les mesures de collaboration renforcée, à l'exception de celle concernant les patrouilles mixtes qui sera suspendue avec effet au 1^{er} mai 2023.
- Développer à court terme certaines de ces mesures (par exemple la formation continue commune).
- Poursuivre les évolutions en cours et les réflexions sur la mixité entre la Police cantonale et les 9 polices communales vaudoises dans les différents domaines que sont les interventions d'urgence, la police de proximité, les centrales d'engagement, etc. Il s'agit d'appréhender ces thèmes de manière systématique sous l'angle du décloisonnement et de la mutualisation.

En ce qui concerne les patrouilles mixtes mises en place, elles seront suspendues de manière à se concentrer sur le renforcement de la collaboration là où elle est la plus pertinente. En l'état actuel, plusieurs projets spécifiques sont d'ores et déjà en cours, voire en voie d'aboutir, « Ressources OPV 2030 » relatif au recrutement et à la gestion des ressources policières globales.

Avec la volonté constante d'améliorer le service à la population, le Conseil cantonal de sécurité se réjouit de la dynamique en place, qui pose le cadre au sein duquel le modèle de la police coordonnée pourra évoluer.

Le Conseil cantonal de sécurité

Lausanne, 21 mars 2023

Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, président, 021 316 40 27

Jean-Marc Chevallaz, président, Conférence des Directrices et Directeurs des Polices communales vaudoises, 079 416 2957

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie, Ville de Lausanne, 079 964 27 39

Pierre-Alain Lunardi représentant des communes déléguées vaudoises, 078 648 67 75

Sylvie Bula, commandante de la Police cantonale vaudoise, 021 644 80 27 et 079 808 50 13